



BULLETIN MUNICIPAL

Keleier Kerzent

N° 441 – OCTOBRE 2017

SANTÉ - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h (tous les jours) de 13h30 à 15h (tous les jours, sauf le jeudi) ; samedi de 9h à 12h.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h. *Le Docteur DERRIEN n'accepte plus de nouveaux patients.*

CABINET KINESITHEREPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 32 37, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER, 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

↑ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (**fermeture le mardi après-midi**) – Samedi de 10h à 12h.

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Fermeture de la mairie :

-Vendredi 13 octobre, Jeudi 26 octobre (formation)

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

↑ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARÇH, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

↑ Permanences des adjoints :

Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

B. PERES, 2^{ème} adjoint : lundi 09 octobre de 10h à 12h.

P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).

K. HELIES, 4^{ème} adjoint : le lundi de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42

ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Matinées d'éveil et d'échanges : mercredi 11/10/2017 et lundi 23/10/2017.

INFORMATIONS

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 2018

Recrutement d'agents recenseurs par la commune

De mi-janvier à mi-février 2018, un recensement général de la population, obligatoire, est organisé sur la commune en coordination avec l'INSEE. Son organisation revient à la commune de KERSAINT-PLABENNEC.

Pour effectuer cette tâche importante, dont les délais sont bien définis, la commune recrutera 2 agents recenseurs qui seront rémunérés sur le budget communal et dont les frais de route seront remboursés.

Les personnes recrutées auront pour fonction d'aider les foyers à remplir des dossiers. *Nouveauté : le recensement pourra se faire en ligne après le passage de l'agent recenseur.* Les agents devront être disponibles surtout en soirées et les fins de semaine, périodes au cours desquelles il est beaucoup plus facile de rencontrer les habitants. Un moyen de locomotion est indispensable.

Deux réunions d'information préalables seront organisées par l'INSEE. Elles devront obligatoirement être suivies par les personnes recrutées.

Si vous êtes intéressé(e)s, une lettre de candidature peut être adressée dès maintenant à la mairie accompagnée d'un CV.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE POLITIQUE

Il est rappelé aux électrices et électeurs qui ne seraient pas inscrits sur la liste électorale de penser à s'inscrire **avant le 31 décembre 2017**. Se présenter en Mairie muni de justificatifs d'état civil et de domicile.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires :

- ▶ Le lundi de 17h30 à 18h55
- ▶ Le mercredi de 17h à 18h55
- ▶ Le samedi de 10h30 à 11h55

● Abonnement famille : 19€ ● Abonnement individuel : 8€.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

CIMETIERE

En vue des fêtes de la Toussaint, il est demandé de ne pas faire de travaux de nettoyage au cimetière **après le mercredi 25 octobre**, ceci afin de faciliter l'entretien des allées par le service technique.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement : CAUE Finistère

Cet organisme, dépendant du Conseil Départemental rappelle que les particuliers peuvent le consulter gratuitement (permanence à Landerneau : tél 02.98.85.43.26) pour des conseils et des préconisations dans tout dossier d'urbanisme ou d'environnement (construction, réfection d'ancien, réaménagement...)

SCOT : SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Le SCoT est un document permettant d'organiser et de mettre en cohérence le développement et l'urbanisation à l'horizon 15/20 ans de l'ensemble du territoire du Pays de Brest. Ce document cadre concerne Brest Métropole et les communautés de communes du Pays des Abers, du Pays d'Iroise, du Pays de Landerneau-Daoulas, de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime et de la communauté Lesneven-Côte des Légendes.

Le premier Scot du Pays de Brest, approuvé en 2011, est en révision depuis décembre 2014. Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) est le document opposable du Scot qui a pour finalité de mettre en œuvre chacun des axes formulés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Il sera présenté lors de réunions publiques aux dates suivantes :

-Mardi 17 octobre à 18h : salle de la communauté de communes à Lesneven

-Mercredi 18 octobre à 20h30 : à l'Astrolabe au Relecq-Kerhuon

-Mardi 24 octobre à 18h : espace Cybéria à Plourin

-Mercredi 25 octobre à 20h30 : salle polyvalente à Rosnoën

Le projet de document d'orientation et d'objectifs (DOO) est téléchargeable sur le site www.pays-de-brest.fr

Portes ouvertes

Hôtel de Communauté du Pays des Abers Maison du Lac PLABENNEC

Le président de la CCPA, les élus et le personnel ont le plaisir de vous inviter la population le **samedi 07 octobre** prochain à partir de 10h30 à une matinée « portes ouvertes ».

ETAT CIVIL

Naissance

-Maëlys Evelyne Corinne CARVAL, 8 route de Plabennec, née à Brest le 13 septembre 2017.

Décès

-Olivier SALOU, 15 route de Kéralias, décédé à Brest le 20 septembre 2017.

URBANISME

Déclaration Préalable :

•LAURET Steven, 11c rue des Roitelets : extension garage.

Permis de construire accordés : Allée des Pinsons

Maisons d'habitation :

-MORVAN Béatrice, Guilers (Lot 4)

-AUTRET Jean-François & LE JEUNE Céline, Guipavas (Lot 1)

-CONGAR Jean-François & GOMILA Fanny, Brest (Lot 7)

Permis de construire accordés :

-SCI De Kerthéo, Zone de Pen ar Forest : construction d'un auvent

-Brest Métropole Habitat, Brest : 2 logements individuels, Lez-ar-C'hoat

-PLOET Gwen, 12 Vern Vian : création d'un auvent.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

CCPA / Hôtel de Communauté 58, avenue de Waltenhofen 29860 Plabennec.

Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

✓**ASSISTANTE SOCIALE DPAS** : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 08 10 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓**ACCUEIL EMPLOI** :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓**CPAM** : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓**ARMEE DE TERRE** : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

AUTRES PERMANENCES

✓**ADMR** : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR ont été transférés dans les nouveaux locaux situés : 66, avenue de Waltenhofen à Plabennec. ☎ 02.98.37.60.37.

✓**ADS - L'association assure des services et soins à domicile** : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓**CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓**PUERICULTRICE** :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓**CONSULTATIONS POUR ENFANTS** :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

✓**FNATH (association des accidentés de la vie)** : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au

Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines

**Mardi 03 octobre & Mardi 17 octobre
Mardi 31 octobre.**

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

Syndicat du SPERNEL

COUPE DE BOIS

(Ouverte aux habitants de Saint-Divy, Saint-Thonan, Kersaint-Plabennec)

Le bois du Spernel autour de Saint-Thonan bénéficie du régime forestier et est géré par l'Office National des Forêts (ONF). Il demande désormais des coupes d'éclaircie, afin d'assurer une gestion durable. L'ONF a procédé à des marquages de certains arbres à couper.

Les particuliers pourront venir couper ces arbres à partir de décembre 2017 sous contrôle de l'ONF (16 € la stère).

Cette coupe sera vendue sur pied, après tirage au sort des lots de bois (l'inscription vaut engagement d'effectuer le lot).

Pour s'inscrire, il faut savoir :

- Manier la tronçonneuse,
- Avoir des vêtements de sécurité (pantalon, casque, chaussures),
- Utiliser de l'huile bio (huile moteur et huile de chaîne),
- Il faudra aussi être outillé pour sortir plus tard le bois après l'avoir stocké sur place.

L'inscription se fait en mairie de chaque commune pour le 15 octobre 2017. Renseignements pratiques : Syndicat du SPERNEL (mairie de Saint-Divy) ☎ 02.98.20.20.90 ou Fabien ACQUITTER : fabien.acquitter@onf.fr

PASSAGE du LAMIER

Les agriculteurs et propriétaires fonciers intéressés par le passage du lamier de la CCPA en bordure de leurs propriétés, le long des voies publiques, sont invités à passer en mairie pour y compléter une fiche d'inscription. Une caution sera demandée à la réservation. Cette caution sera restituée si les déchets de branchage sont ramassés le jour du passage du lamier par le demandeur. La date sera précisée aux demandeurs dès qu'elle sera connue.

ASSOCIATIONS LOCALES

LES BIDOURIGS

Assistantes Maternelles

La collecte de journaux continue. Merci de penser à nous ! Mettez vos journaux de côté, une permanence de dépôt aura lieu le **samedi 07 octobre 2017** de 10h à 12h au local situé au pignon Est du presbytère.

KERSAINT ANIMATION

La prochaine AG de l'association aura lieu le **lundi 09 octobre** à 20 heures au sous-sol de la Mairie.

Cela sera l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et d'évoquer des futurs projets (inter-quartiers, arts de la rue...).

Merci de venir nombreux apporter vos idées afin de dynamiser la commune.

Les Semelles Kersaintaises (LSK)

Programme course et trail :

-01/10 : Trail de la baie de Kernic (15, 25km)

-15/10 : Marathon de Vannes (5 coureurs LSK inscrits) et les Foulées folgoatiennes (15 km)

-21/10 : Trail de nuit d'Halloween à Saint-Divy (7.5 et 14.5 km)

-29/10 : Sortie Club au Moulin Blanc

Programme marche :

-01/10 : Saint-Frégant ou Kersaint

-08/10 : Le Costour

-15/10 : Kersaint

-22/10 : Plabennec

-29/10 : Plougastel.

ASSOCIATION DANSERIEN BRO KERZENT

Voilà 10 ans que l'association de danses bretonnes a été créée sur la commune de Kersaint-Plabennec. Danserien Bro Kerzent va faire sa rentrée le **03 octobre 2017**.

Vous souhaitez voyager en Bretagne et ailleurs par la danse, alors rejoignez nous. L'animation a lieu tous les mardis soirs de 20h15 à 21h15 (hors vacances scolaires). Tout public. Tarif annuel : 20€. Contact : 02.98.40.12.89 ou 06.38.46.19.00.

PETITES ANNONCES

•A vendre bois de chauffage, 200€ la corde livrée.
☎ 06.86.83.28.18.

•A vendre bois de chauffage sec, 200€ la corde livrée.
☎ 06.85.03.84.21.

•Cherche personne pour garder 2 enfants après l'école le lundi et jeudi de 16h30 à 18h30 (véhicule indispensable) S'adresser en Mairie.

•Femme sérieuse recherche des heures de ménage le matin (cabinets médicaux, infirmiers, notaire...) commune proche de Landerneau ☎ 06.80.59.93.80.

ANNONCES DIVERSES

SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du Secours Catholique vous accueillera le samedi 14 octobre en continu, de 9h30 à 17h30, rue de la Mairie à Plabennec.

Vous y trouverez des vêtements pour bébé, enfants et adultes, ainsi que des meubles. Cette manifestation est ouverte à tous.

FOIRE AUX LIVRES, CD, DVD, dimanche 22 octobre, salle Marcel Bouguen à Plabennec. Renseignement 02.98.40.42.78.

*Pour une parution dans le bulletin de novembre 2017, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **21 octobre 2017**.*



ORGANISE SAMEDI 14 OCTOBRE 2017 SON TRADITIONNEL



RESERVATIONS : 06.67.17.38.58 / 06.40.81.17.81
Par mail : contact.asksaint@gmail.com



Le Comité fête ses 20 ans

- TOURNOI de FOOT le **24 novembre** – Kersaint-Plabennec
- FEST-NOZ le **25 novembre** – Saint-Divy
- TOURNOI de BADMINTON le **8 décembre** -Kersaint-Plabennec

Programmation en cours pour le 9 décembre à Saint-Divy

○ Assemblée générale et Réunion Téléthon
Vendredi 7 novembre à 20h,
Maison des Bruyères de Saint-Divy

○ Remise des fonds récoltés lors des manifestations 2017
au représentant de l'A.F.M.
Mardi 19 décembre à 19h,
Maison des Bruyères de Saint-Divy

Toutes personnes souhaitant intégrer le Comité d'Animation des Quatre Clochers sera la bienvenue. Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Contact : Patricia TERROM : 06.64.34.79.33

Association des parents d'élèves de
l'Ecole Sainte Thérèse de Kersaint-Plabennec



Opération PIZZAS Vente de Pizzas le vendredi 20 octobre 2017

La distribution aura lieu dans la cantine (espace Kreiz-Kêr)
Le vendredi 20 octobre de 16h30 à 18h30

- Les différentes pizzas proposées :
- Reine, - Saumon,
 - Bolognaise, - Savoyarde.
 - Orientale,
- Tarif unique de 7.50€



NOM :
Prénom :
☎ :

Pizza (s) choisie(s)

Réponse à :
Mr COLLIN Anthony
Anthony.collin@hotmail.fr
06.25.90.15.41

Ou
Remise du coupon à l'Ecole.
(Avant le 06 octobre 2017)
Chèque à l'ordre de l'APEL Ecole Sainte Thérèse (Inscription Pizza sur l'enveloppe)